

BASTIEN FRANÇOIS

**Retrouver
Estelle Moufflarge**

nrf

GALLIMARD

RETROUVER ESTELLE MOUFFLARGE

BASTIEN FRANÇOIS

RETROUVER
ESTELLE
MOUFFLARGE

nrf

GALLIMARD

P. 8 : © Mémorial de la Shoah / collection Serge Klarsfeld ; p. 45, 118, 349 : © Archives privées ; p. 212 : © Archives de Paris (1147W230) ; p. 203, 408 : © Archives nationales (F/9/5625-2 et F/9/5746-2).

Certains s'acharnent à vouloir trouver des documents, quelque chose qui refléterait un peu d'histoire.

ESTHER SENOT,
La petite fille du passage Ronce



POURQUOI ESTELLE

Lorsque je l'ai rencontrée, je veux dire quand j'ai lu son nom et vu son visage pour la première fois, Estelle Moufflarge était morte depuis plus de soixante-dix ans. Il m'a fallu plusieurs jours, puis je me suis décidé. Je me suis rendu au Mémorial de la Shoah, 17 rue Geoffroy-l'Asnier à Paris. Je n'étais pas familier des lieux. À l'accueil, après avoir vérifié que son nom était bien gravé sur le mur des noms, j'ai demandé s'il était possible de trouver des documents sur une adolescente déportée, quelque chose qui me dirait qui elle était. On m'a prié de prendre l'ascenseur et de monter au 4^e étage. La dame qui m'a reçu a été très accueillante. Mais ce qu'elle me disait d'Estelle – par exemple « le convoi n° 61 du 28 octobre 1943 » – je le savais déjà. La déception devait se lire sur mon visage. Elle m'a demandé avec douceur, comme si elle compatissait à un chagrin, si Estelle était une parente, et j'en ai été surpris. J'ai bredouillé un « non » embarrassé. Comment lui dire ce que je n'arrivais pas à m'expliquer ?

En sortant du Mémorial de la Shoah ce jour-là, j'ai pensé à la « biographie » de Louis-François Pinagot par Alain Corbin, ce sabotier anonyme du Perche, analphabète et quasi indigent, choisi au hasard dans les archives de l'Orne¹. Corbin était parti, dans mon souvenir, d'une trace infime laissée par cet homme, une croix maladroite faisant office de signature au bas d'un registre électoral. J'en savais déjà plus sur Estelle Moufflarge. Je connaissais sa date et son lieu de naissance, son adresse pendant la guerre, et j'avais même une photographie. Il me fallait maintenant la retrouver. Je suis parti à sa recherche. Cela m'a pris des années.

*

« Pourquoi Estelle ? » La question a été récurrente. J'ai chaque fois répondu la vérité : par hasard. Lisant un journal, j'ai découvert qu'il existait un site sur Internet, conçu par Serge Klarsfeld et Jean-Luc Pinol, permettant de localiser les lieux où les enfants juifs déportés par la suite avaient été arrêtés². Par curiosité je suis allé sur le site et, ne sachant pas qui chercher, j'ai entré mon adresse : rue Caulaincourt, dans le 18^e arrondissement de Paris. Son nom est apparu. 89 rue Caulaincourt. À quelques immeubles du mien. Ma voisine. Une jeune fille de bientôt 16 ans. Voilà, aussi simplement que cela, par hasard.

« Par hasard », c'est vrai, mais c'est insuffisant. Je ne m'en suis pas rendu compte ce soir-là mais cela a fini par

1. Alain Corbin, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998.

2. <http://tetrade.huma-num.fr>

me sauter aux yeux : j'ai immédiatement éprouvé de la tendresse pour Estelle. Cette tendresse que l'on ressent pour ses propres enfants, une tendresse sans attentes, la tendresse de les sentir là, simplement présents. La tendresse de leur présence. Estelle m'a été tout de suite présente. Une présence douloureuse toutefois.

Je connaissais cette douleur, elle m'était familière, même s'il m'a fallu plusieurs semaines pour mettre des mots dessus. J'ai perdu mon frère cadet, il y a longtemps maintenant. Il avait 21 ans, étudiant à Sciences Po et à la Sorbonne, grand, beau, intelligent, encore marqué par l'inquiétude de l'entrée dans la peau d'un adulte. Il est mort accidentellement. Je commençais à enseigner à l'université, c'était pour moi un « petit », ce qui l'agaçait un peu je crois. La douleur de sa mort je l'ai encore en moi, comme la basse continue de ma propre vie. La douleur d'une injustice, d'une injustice irréparable. La douleur de cette vie interrompue au moment où elle va vraiment éclore, au moment où, passé les apprentissages nécessaires, s'ouvre véritablement le monde des possibles, où se choisissent les chemins, où les rêves vont se frotter, parfois durement, à la réalité. Il n'y a rien de comparable bien sûr entre la mort de mon frère et celle d'Estelle, si ce n'est cette présence douloureuse en moi.

Et puis Estelle Moufflarge est ma voisine. Ma rue est devenue la rue d'Estelle. Sur chaque façade d'immeuble j'imagine maintenant son regard. Les arbres de la rue, le temps ayant été suspendu, sont les arbres qu'Estelle a côtoyés. À l'instant, depuis ma fenêtre, je les regarde bourgeonner, et Estelle est vivante. La place Constanti-

Pecqueur, que longe un moment la rue Caulaincourt, en face de chez elle, est la place de l'école d'Estelle. Et que dire de la bouche du métro Lamarck-Caulaincourt, qui fait irruption entre deux volées de marches sur les pentes de Montmartre, ces marches qu'elle empruntait nécessairement pour rejoindre par exemple sa cousine Esther, plus bas, rue Sainte-Isaure ? Je me suis mis à partager mon quartier avec Estelle, à le vivre dans une géographie dont les points de repère datent d'avant-guerre, à le parcourir à pied selon des itinéraires qui sont ceux d'Estelle, du moins ceux que je peux imaginer. Souvent je chronomètre mes déplacements. Combien de temps pour aller au lycée Jules-Ferry, place de Clichy ? Pour rejoindre la boucherie de l'oncle Leib et de la tante Rose, rue Simart ? Pour rendre visite à Bluma, sa grand-mère paternelle, malade, qui à la fin des années 1930 ne quitte pas son lit impasse Letort ? Lorsqu'il me faut franchir le boulevard périphérique, quand j'imagine Estelle aller voir ses deux frères à Saint-Ouen, rue Debain – car mon quartier va jusque-là maintenant –, je me heurte à la nouvelle organisation urbaine et il me faut me procurer des plans d'antan, des photographies aussi, pour effacer les paysages d'aujourd'hui que je ne peux partager avec elle.

Hasard oui, mais hasard d'une *rencontre*. Une rencontre avec une très vieille dame éternellement dans un corps d'adolescente, qui serait comme ma fille – elle a l'âge d'être ma fille –, ou comme une sœur que j'aurais perdue, avec qui j'habite dans notre quartier. Je ne sais pas le dire mieux, plus justement, aussi curieux que cela puisse paraître, y compris à mes propres yeux.

*

Si on m'a interrogé sur le « choix » d'Estelle, personne ne l'a fait, en revanche, sur l'entreprise consistant à écrire sur elle. Au contraire même. Une fois connu mon projet, mes amis, souvent universitaires de profession ou en tout cas membres des catégories sociales « supérieures cultivées », m'ont bombardé de conseils de lecture. Je sais bien que c'est ainsi que s'exprime souvent la sociabilité dans ces milieux-là. Mais cet enthousiasme, je l'ai compris assez vite, portait un nom, ou du moins pouvait se décrire dans une expression qu'ils employaient parfois. Écrire sur Estelle Moufflarge prenait sens dans un rapport particulier au passé qui a la forme d'une injonction et que l'on nomme depuis les années 1970 le « devoir de mémoire ». Et cette seule expression, le plus souvent implicite, avait la propriété d'arrêter tout questionnement. Je ne m'en serais sans doute pas aperçu si cette question de la mémoire ne m'avait pas perturbé ; si, à mes propres yeux, le sens même de mon entreprise n'était pas problématique.

À l'évidence, la mémoire d'Estelle, pour tous mes interlocuteurs, n'est pas que la mémoire d'Estelle. L'assassinat d'Estelle n'est pas que l'assassinat d'Estelle. La mémoire d'Estelle, pour ceux à qui j'en parle, est celle d'un crime qui dépasse sa personne, un crime *contre l'humanité*, et donc un crime contre eux aussi. En ce sens, la mémoire d'Estelle est la leur. C'est pourquoi, je crois, personne n'interroge mon entreprise. Je ne suis pas sûr qu'ils la comprennent mais nul n'ose le dire tout haut. La nécessité de la mémoire de la Shoah, parmi mes amis du moins, mais beaucoup plus largement sans nul doute, n'a pas à être

interrogée. Celui qui s'y attelle, même de façon marginale, par la bande n'a pas à s'en justifier.

Je comprends tout cela mais je ne veux pas m'inscrire dans ce cadre. Cette mémoire est en réalité fortement polysémique. Il y a d'abord la mémoire figée dans une forme. C'est celle du Mémorial de la Shoah en France. Une mémoire constituée de listes, d'inscriptions. Une mémoire qui se lit sur un mur. Une mémoire prise en masse, où chaque nom fait sens dans le lien qui l'unit à celui qui le précède et à celui qui le suit. C'est une mémoire indispensable mais c'est une mémoire pauvre. Elle dit le crime, relie les victimes, sidère par son effet de masse, mais ne dit rien d'Estelle, ne peut rien dire d'elle si ce n'est attester son inscription dans l'histoire du crime, attester son statut de victime.

À l'opposé, en quelque sorte, il y a la mémoire familiale. Elle n'a pas besoin d'injonction pour exister. Elle aussi a partie liée à la tragédie du crime nazi, mais elle se vit autrement, dans l'intimité des sentiments et des peines plus ou moins enfouies. Je n'ai pas « inventé » Estelle Moufflarge – au sens que l'on donne à ce terme en archéologie. La mémoire d'Estelle existait bien avant que je m'y intéresse. Au moment où je pars à sa recherche, c'est une mémoire encore vivante. Une mémoire parfois un peu incertaine, souvent floue, mitée. Une mémoire fragile, condamnée comme toute mémoire familiale à s'étioler au fil des générations. Quelques minutes après le début de notre première conversation téléphonique, Bernard Moufflarge, l'un des neveux d'Estelle, me confie combien son père a vécu toute sa vie dans la culpabi-

lité de n'avoir pas réussi à sauver sa sœur. Il évoque avec émotion un souvenir d'enfance : une armoire où il a découvert de vieux manuels scolaires. Ceux d'Estelle, lui avait dit son père. La semaine précédente, Christophe, l'autre neveu d'Estelle, m'a reçu chez lui en me présentant des pièces familiales très anciennes, comme la copie d'un passeport russe datant de 1908, où figure notamment, tracé à la main, le prénom de la mère d'Estelle. Je pensais qu'elle s'appelait Perla, j'ai lu Perlja, et c'est un nouveau monde qui s'est ouvert à moi, un monde avec d'autres sonorités. J'allais bien plus tard découvrir qu'elle avait choisi de s'appeler Pauline, et là encore c'était une autre histoire qui se dessinait. Patricia, la nièce d'Estelle, a passé une matinée, avant notre première entrevue, à relire toutes les pièces dont elle dispose sur l'histoire de sa famille, desquelles il s'est avéré qu'elle a une connaissance très précise. J'ai conservé l'enregistrement de cette première rencontre. Patricia est un peu méfiante, sur la réserve en tout cas. On peut la comprendre. Voir débarquer un inconnu dans son salon, enregistrant qui plus est la conversation, pour parler d'une tante que l'on n'a jamais connue, morte il y a plus de soixante-dix ans, a de quoi surprendre. Mais très vite le ton change. Dans la bouche de Patricia, Estelle est vivante. Douloureusement vivante.

L'effort qui consiste à reconstituer sa propre mémoire familiale peut être une façon d'affirmer sa propre vie. Georges Perec le dit ainsi lorsqu'il s'attache à reconstituer une enfance marquée par la disparition de son père au combat et celle de sa mère à Auschwitz : « L'écriture est le souvenir de leur mort et l'affirmation de ma

vie¹. » C'est d'ailleurs avec cela en tête, si mes souvenirs de lecteur sont bons, qu'Ivan Jablonka s'est engagé dans son extraordinaire quête de ses grands-parents, Matès et Idesa – j'écris les prénoms parce que c'est à nous tous que Jablonka a rendu Matès et Idesa –, depuis leur *shtetl* natal de Parczew jusqu'à Auschwitz-Birkenau, en passant par Paris². À cela je ne peux prétendre. Tout au plus, et au mieux, dans une logique de don et de contre-don, ai-je rendu à la famille d'Estelle – sous la forme de copies d'archives, d'informations généalogiques ou de « traces » diverses – ce qu'elle m'a généreusement offert de sa mémoire familiale.

Dans le cas d'Estelle, mais bien au-delà d'elle en même temps, cette mémoire est aussi un combat. Un combat de la plus haute importance. Car, pour parler le langage précis de Pierre Vidal-Naquet, il existe des « assassins de la mémoire », les négateurs de la Shoah. Vidal-Naquet note justement que ces faussaires ne sont pas des assassins de « l'histoire ». Cela est hors de leur portée. Leur intention, derrière les apparences savantes dont ils aiment se parer, n'est d'ailleurs pas celle-là. Elle est d'effacer l'horreur du crime dans notre subjectivité avec l'espoir que les victimes n'apparaissent plus que comme des affabulateurs, voire les opérateurs d'un vaste complot destiné à dominer le monde,

1. Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Denoël, 1975, p. 64 dans l'édition Gallimard/L'Imaginaire, 1993.

2. Ivan Jablonka, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, Paris, Seuil, 2012. On pourrait en dire autant par exemple du livre de Daniel Mendelsohn parti à la recherche de son grand-oncle Shmiel, de sa femme Ester et de leurs quatre filles, Lorka, Frydka, Ruchele et Bronia (*Les Disparus*, Paris, Flammarion, 2007).

que la causalité des crimes soit inversée, et que grâce à ce déplacement les victimes deviennent des ennemis à combattre. « Ceux qui entendent nier l'existence même de la Shoah [...] cherchent à atteindre chacun d'entre nous, que nous ayons vécu la Shoah directement ou indirectement, et même, dirai-je, que nous soyons juifs, ou non, dans sa mémoire individuelle. Cette mémoire n'est bien entendu pas l'histoire, et quand nous aurons disparu, il ne restera que l'histoire. Mais l'histoire [...] est faite aussi de l'entrelacement de nos mémoires et de la mémoire des témoins. En insistant sur la mémoire, j'insiste sur le fait que l'entreprise des négateurs cherche de toute évidence à atteindre chacun d'entre nous dans sa subjectivité¹. »

Ce livre n'apportera cependant rien de concret ou de nouveau pour dévoiler le vice de la falsification « négationniste », rien pour s'en défendre. D'autres l'ont fait, abondamment, et ils sont bien plus compétents que moi en la matière. Reste que, aux côtés des grands falsificateurs qu'évoque de façon érudite Vidal-Naquet, il y a aussi les petits escrocs. Et ceux-là me font plus peur encore. C'est par exemple « l'humoriste » Dieudonné qui dans une vidéo de 2013 disait ceci : « Entre les juifs et les nazis, je ne prends pas parti... je ne sais pas qui a commencé... C'est passé ! Qui a provoqué qui ? Qui a volé qui ? J'ai ma petite idée... » Estelle n'a volé ou provoqué personne. Elle n'a rien commencé. Elle vivait tranquillement une petite vie pas toujours heureuse quand elle a été mise dans un train pour Auschwitz sans une explication. J'ai honte de

1. Pierre Vidal-Naquet, *Les assassins de la mémoire*, Paris, La Découverte, citation tirée de l'édition 2005, p. 188.

devoir écrire ça ici, mais je ne sais pas le dire autrement, j'ai honte de répondre ainsi à Dieudonné, mais je ne peux pas me taire non plus.

La mémoire, « le devoir de mémoire » plus exactement, n'est pas sans lien enfin avec l'idée d'une réparation. La réparation est faite à l'intention des vivants, n'en soyons pas dupes. Rien ne peut réparer la mort d'Estelle, sa vie interrompue, même si l'oubli d'Estelle serait comme une seconde mort, elle dont aucune pierre tombale ne vient évoquer l'existence. Peut-être faut-il rappeler ici l'une des spécificités du crime nazi : en même temps qu'il s'accomplissait il était effacé. Passée directement du train à la chambre à gaz sans être inscrite dans les registres du camp, sans même que son nom soit prononcé, ou bien tuée à petit feu dans l'un des *Kommandos* de travail d'Auschwitz, Estelle Moufflarge n'a pas laissé de traces sur le lieu même où se déroulait la dernière étape du crime. Aucun document, aucun registre, aucune liste – si ce n'est celle, établie au camp de Drancy, des déportés du convoi 61 au départ de la gare de Bobigny le 28 octobre 1943 – ne vient témoigner aujourd'hui de sa présence dans le camp d'Auschwitz. Je ne sais même pas, et nul ne peut savoir, si elle a franchi le portail à la sinistre inscription *Arbeit macht frei* ou si elle a été assassinée dès la sortie du train. Abandonnant les camps devant l'avancée des troupes alliées, les SS ont cherché à détruire systématiquement toutes les traces, bâtiments ou archives, de leur crime, et les esclaves qu'ils employaient à cet effet. Quelle que soit la façon dont elle est morte, les cendres d'Estelle ont certainement été mêlées aux cendres des centaines de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont été brûlés en même temps

qu'elle, et les nazis ont mis un soin méticuleux à ce que tous les os ayant résisté à la crémation – c'était le cas en particulier de ceux du bassin – soient réduits en poussière, et que cette poussière ajoutée aux cendres soit dispersée de la manière la moins décelable possible, soit dans les champs aux alentours, soit dans le courant de la Vistule¹. Plus encore, les nazis ont rarement osé décrire leur forfait, le nommer à haute voix. Les déportés n'étaient que du « matériel », le gavage un « traitement spécial », etc. De ce point de vue, la réparation mémorielle équivaut à une simple œuvre de vérité, à dire les mots, à accumuler les traces, à établir les faits, même si la tâche est parfois quasiment impossible. Mais il s'agit moins alors d'un « devoir de mémoire » que d'un « devoir d'histoire² ».

Tout ce qui précède et qui était nécessaire, il me semble, n'est en réalité qu'un long détour pour évoquer un malaise lié à ce « devoir de mémoire ». La mémoire que tous ont en tête quand nous parlons d'Estelle est la mémoire d'une adolescente assassinée à l'occasion d'un crime contre l'humanité dont les étapes sont aujourd'hui extrêmement bien documentées, et dont un nom générique – la Shoah – subsume toutes les facettes. Mais cette mémoire-là, pour essentielle qu'elle soit, n'est pas l'objet premier de ma recherche. Elle parle de la mort quand je cherche la vie. Je peux la

1. Cet effacement n'est pas absolu, des « éclats blancs », minuscules fragments d'os, remontent encore aujourd'hui à la surface dans la zone où étaient situés les Krematoriums IV et V de Birkenau et où avaient été creusées des fosses de crémation en plein air (Christophe Cognet, *Éclats. Prises de vue clandestines des camps nazis*, Paris, Seuil, 2019, p. 11-12).

2. Selon l'expression d'Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 2010.

résumer simplement : Estelle Moufflarge, née le 31 octobre 1927 à Saint-Ouen, arrêtée en tant que juive au 89 de la rue Caulaincourt à Paris (18^e arrondissement), détenue à Drancy à partir du 19 octobre 1943, a été transportée par le convoi n° 61 du 28 octobre 1943 à Auschwitz-Birkenau, lieu dont elle n'est pas revenue. Cette mémoire ne dit rien, et ne peut rien dire, de l'Estelle que j'ai rencontrée, ne dit rien de sa vie avant qu'elle ne soit sauvagement interrompue, ne dit rien du regard d'Estelle sur les belles façades de notre rue, sur ses jeux que j'imagine avec ses amies, ne dit rien des bavardages sur le chemin de l'école, ne dit rien de ses peines d'orpheline, peut-être de ses élans amoureux, ne dit rien – j'imagine encore – du regard protecteur de ses deux frères aînés. Cette mémoire est téléologique. Elle part de l'assassinat. Elle fait de la vie d'Estelle le chemin qui conduit à Auschwitz. Voilà l'injustice suprême. À la vie interrompue d'Estelle Moufflarge, à son assassinat, s'ajoute l'absence d'Estelle Moufflarge vivante.

Retrouver Estelle sans la Shoah, en l'ignorant même s'il était possible, percer le mystère de son regard, la retrouver vivante sans le poids étouffant de la « Solution finale », voilà ce à quoi j'espérais aboutir. J'ai bien conscience que je n'y suis pas véritablement parvenu. Pas seulement par manque de sources, faute de traces suffisantes. Parce que la Shoah, comme un typhon d'une violence inouïe, me ramenait sans cesse à cette nuit du 30 octobre 1943, veille de son 16^e anniversaire, où, sur la *Judenrampe* d'Auschwitz, dans la terreur et l'affolement, Estelle Moufflarge, entourée de centaines de femmes et d'enfants, attendait le verdict des SS opérant la « sélection » à l'entrée du camp. Surtout, parce que je savais. Et savoir m'empêchait de

la penser entièrement autrement, de la penser seulement vivante. Savoir me ramenait toujours à l'épouvante de ses derniers instants. Je ne chercherai pas à raconter dans ce livre ce que j'ai pu imaginer, après beaucoup de lectures, des derniers jours ou des dernières heures de la vie d'Estelle Moufflarge. Mais je sais. J'ai lu tout ce qu'il fallait pour savoir, des jours et des nuits entières à lire, pendant des années, j'ai lu et relu, les détails les plus crus, les témoignages les plus triviaux, les descriptions les plus morbides. Je sais, et j'aurais aimé ne pas savoir.

*

Aujourd'hui je n'arrive toujours pas bien à expliquer « pourquoi Estelle ». Dans l'un des cahiers où je prenais des notes durant mon enquête, j'ai recopié une phrase d'Aharon Appelfeld – ou à propos de lui – qui dit, au sujet de son œuvre, qu'il s'agit d'« un acte de rébellion contre l'effacement qu'a voulu provoquer l'extermination ». J'aimerais me situer sous ce patronage d'intention mais la réalité est autre. Je crois que j'ai écrit ce livre parce que dès l'instant où j'ai rencontré Estelle, elle est devenue une partie de ma vie. Et cela ne s'explique pas.

À LA RECHERCHE D'ESTELLE

Lorsque j'ai commencé ma quête d'Estelle je n'imaginai pas les difficultés que j'allais rencontrer, et encore moins la durée – plusieurs années – qu'elle allait prendre, de façon intermittente d'abord, à la petite semaine, au gré de mon temps libre, au rythme lent aussi de mes apprentissages historiens, puis, sur la fin, de façon plus intensive grâce à un congé de recherche accordé par mon université. Une enfant ou une adolescente laisse de manière générale peu d'empreintes dans la vie d'une société. Sans doute moins encore lorsqu'on est fille d'immigrés, que l'on est orpheline (Léon, le père d'Estelle, est mort en 1936, Perla, sa mère, en 1939) et que l'on a grandi dans un milieu très populaire, à la limite de la « Zone » – les bidonvilles qui occupent l'emplacement des anciennes « fortifs » de Paris –, dans le quartier Cayenne de Saint-Ouen. À cela il faut ajouter la guerre. Le bombardement, en avril 1944, de l'école Michelet – à deux pas de la rue Debain où Estelle est née et où elle a fait ses classes primaires – a par exemple détruit toute trace de sa scolarité à Saint-Ouen. Surtout, il y a eu la Shoah. Avant de commencer mon

enquête je n'avais pas pris la mesure du vide laissé par la Shoah, l'éradication des souvenirs, des mémoires familiales, des généalogies, le silence aussi, bien souvent, des rescapés, déportés ou pas ; et tous ces petits mystères qui restent là, à jamais sans solution, ces noms sans visage, ces gens sans métier, ces chronologies sans dates. Presque un siècle après la naissance d'Estelle, il me fallait bien sûr faire avec la loi d'airain du temps qui passe et son œuvre d'arasement. Mais avec la Shoah c'était autre chose, comme une béance brutale dans l'Histoire.

De fait, je sais très peu de la vie d'Estelle. Presque rien même. Ainsi, je n'ai aucune trace matérielle d'elle – à l'exception de quelques photographies, de la mention de son prénom dans le décret de naturalisation de ses parents et dans les registres du recensement de la population de 1931 et 1936 – entre novembre 1927, le jour de la déclaration de sa naissance à la mairie de Saint-Ouen, et février 1939, lorsqu'elle est inscrite en CM2 à l'école de la place Constantin-Pecqueur dans le 18^e arrondissement de Paris. Et lorsque j'ai des traces, postérieures à cette période, elles sont souvent comme des énigmes. Plutôt des indices que des traces. Cela explique aussi la longueur de ma recherche. Paradoxalement, moins on a de traces, plus l'enquête est longue. Ne rien trouver prend beaucoup de temps. Pas seulement le temps passé à chercher, le plus souvent en vain, mais le temps passé à réfléchir à ces indices, à échafauder des scénarios ouvrant de nouvelles pistes de recherche, à mûrir pour soi une histoire, une vraisemblance, non pas pour inventer quelque chose – je vais y venir – mais pour replacer dans l'espace et dans le temps des bribes d'informations, les relier, leur donner

du sens, essayer de se représenter quelque chose. Le temps aussi, un peu mystérieux, de laisser infuser en moi tout le peu que je découvre d'elle. Retrouver Estelle, je l'ai compris progressivement, c'était d'abord la faire vivre en moi à partir de presque rien, mais un presque-rien qui n'est pas rien parce que grâce à ce presque-rien elle est là, en moi, dans mon esprit, vivante.

Quand je suis parti à sa recherche, mon ambition n'était pas d'écrire une biographie d'Estelle. Je voulais la *retrouver* pour la connaître et respirer l'air qu'elle avait respiré – « ne sommes-nous pas nous-mêmes effleurés par un souffle de l'air qui a entouré ceux qui nous ont précédés¹ ? ». C'est pourquoi, quand j'ai compris que ma recherche prenait la forme d'un livre, que c'était la seule façon pour moi de construire des chemins permettant de m'approcher d'elle, je savais déjà que je n'allais rien inventer d'elle, que je n'allais rien dire d'elle dont je ne serais pas certain, qu'il n'y aurait dans ce livre pas un gramme de fiction, jamais de psychologie, pas un détail qui ne soit vérifié, pas de scène inventée, de dialogue reconstitué. Que je ne voulais pas la raconter mais la retrouver. Que c'était aussi une question de respect. Car retrouver Estelle, pour moi, c'était d'abord ne pas prendre le risque de la trahir. Et pour cela il me fallait me taire quand je ne savais pas, ne pas lui prêter des goûts, des sentiments ou des rêves qui ne seraient pas elle. Autant cela m'a coûté de me rendre compte, souvent, que je n'aurai jamais la clé d'épisodes essentiels de sa vie – que faisait-elle par exemple rue Caulaincourt cette

1. Walter Benjamin, *Sur le concept d'histoire*, Paris, Payot, n^{le} traduction 2017, p. 55.

funeste nuit d'octobre 1943, ou peut-être était-ce le matin, lorsque la police française est venue l'arrêter avec sa tante Rose (ou, plus sûrement, est venue arrêter sa tante, qui était recherchée, et l'a embarquée dans le même mouvement) ? –, autant il m'a été facile de me taire quand je ne savais pas. J'ai recueilli avec délicatesse et émotion, parfois avec effroi aussi, les minuscules indices qu'elle a laissés sur sa route, mais je n'ai jamais essayé d'en faire la matrice d'un personnage, les points d'appui d'une fiction.

Parfois, bien sûr, il me faut conjecturer – je préfère dire imaginer. Imaginer n'est pas inventer. L'imagination occupe une place essentielle, bien que discutée, dans l'enquête historique, cette connaissance par traces¹. Elle est une façon de recevoir la trace que l'on découvre, de se l'approprier, de déployer son regard aux alentours, de la mettre en relation avec d'autres traces, de formuler des hypothèses et d'ouvrir le cas échéant d'autres pistes de recherche. Elle est une façon aussi d'imprimer un mouvement à la narration en dépit des « trous » d'une connaissance factuelle lacunaire, une manière non pas de remplir mais d'enjamber le vide, d'avancer en construisant des ponts entre des petits faits épars. C'est pour cela que je suis dans ce livre. Parce que je ne pouvais retrouver Estelle qu'à travers moi la cherchant, à travers moi l'imaginant. Que c'est par moi, artificiellement d'une certaine façon, que les bribes de sa vie que j'avais recueillies pouvaient prendre sens, dessiner un tableau, même très flou. J'ai pris soin alors de laisser visibles les échafaudages de raisonnements

1. Cf. par exemple Quentin Deluermoz, Pierre Singaravélou, *Pour une histoire des possibles*, Paris, Seuil, 2016, p. 104-114.

et d'hypothèses que je construisais pour aller à la rencontre d'Estelle, en précisant chaque fois qu'il était nécessaire ce qui relevait d'une connaissance objective documentée et ce qui résultait d'une opération de construction, en expliquant ma lecture de chaque trace d'elle que je découvre, ce que j'en fais, ce que je ne peux pas en faire aussi.

Nous sommes par exemple le 1^{er} octobre 1940. C'est le jour de la rentrée des classes. Estelle entre en 6^e au lycée Jules-Ferry. Aucune trace d'elle ce jour-là, si ce n'est que les archives du lycée m'apprennent qu'elle est présente. Le seul document dont je dispose, relatif à cette matinée, est le discours prononcé devant les élèves par la directrice, Jeanne Marquigny. Il figure dans son dossier administratif conservé aux Archives nationales. Selon les instructions ministérielles du 9 août 1940, le premier cours de l'année scolaire doit être « consacré à la France », avec minute de silence, lecture de fragments des appels lancés aux Français par le maréchal Pétain en juin 1940 et une allocution par le responsable de l'établissement « inspirée de ces appels ». L'affaire est jugée de la plus haute importance et le recteur de l'académie de Paris le rappelle avec beaucoup d'insistance dans une note du 19 septembre, adressée à toutes les autorités (inspecteurs, proviseurs, etc.), qui va même jusqu'à suggérer une trame de discours¹. Jeanne Marquigny, après avoir proposé à ses élèves l'exemple du chef de l'État qui a fait à la France « le don de sa personne », les exhorte à mettre en pratique ce précepte du Maréchal : « Il faut revendiquer moins et servir mieux. »

1. Archives nationales (par la suite : AN), AJ/16/8676.

« [...] Je voudrais que nous arrêtions notre pensée sur le maréchal Pétain lui-même. Il est le héros de Verdun. La gloire, semble-t-il, ne peut rien lui apporter de plus ; la tâche qu'on lui demande d'assumer est écrasante ; il sent qu'il va se heurter à de terribles difficultés. Pourtant il n'hésite pas et, selon son expression, il fait à la France le don de sa personne pour atténuer son malheur. N'est-ce pas là une attitude cornélienne et une autre forme d'héroïsme ? Que son exemple soit une leçon. [...] »

Ce texte est sans grand intérêt, sauf à vouloir raconter « l'état d'esprit » de cette rentrée 1940 – le discours de la directrice ne faisant que suivre à la lettre les instructions ministérielles. Estelle n'est pas là, dans ce texte. Mais je me trompe. J'ai sous les yeux un document exceptionnel. Les phrases que je lis sont les seules dont je peux être assuré qu'Estelle les a entendues. Quand je prends conscience de cela, mon regard se déplace. Estelle est maintenant là, dans cette cour du lycée que j'ai visitée, où les élèves sont vraisemblablement en rang par classes, de la 1^{re} à la terminale. Elle est sûrement revêtue comme toutes ses camarades de sa blouse réglementaire de couleur beige, boutonnée dans le dos, avec son nom marqué au fil rouge juste au-dessous du cou. Il fait frais ce matin, le temps est couvert, elle écoute. Je lis les mots qu'elle entend.

Sans doute Estelle est-elle impressionnée, curieuse, un peu inquiète aussi. Je n'en sais rien à dire vrai, mais à ma connaissance c'est la première enfant de la famille qui entre au lycée. Pas de frère ou de cousine pour lui avoir raconté la rentrée en 6^e. Seules deux autres élèves de l'école de la place Constantin-Pecqueur sont entrées

au lycée cette année-là – et je ne sais bien sûr pas si elles étaient amies. Tante Rose, chez qui elle habite, ne sait pas écrire en français, et c'est son frère aîné, qui a quitté l'école à 15 ans, qui a signé la fiche d'inscription. C'est par une sorte de miracle sociologique que cette petite orpheline pauvre a pu entrer au lycée, l'institution scolaire de la bourgeoisie – même si, à la fin des années 1930, le recrutement lycéen a commencé à se démocratiser. En a-t-elle conscience ? La seule chose dont je suis assuré c'est qu'elle est là et qu'elle écoute les mots que je lis. Aucune trace d'elle mais elle est là, vivante. J'aimerais bien sûr savoir ce qu'elle pense de ce discours, si elle en a même pensé quelque chose, si son attention n'a pas été perturbée par l'excitation de cette rentrée scolaire. Comment le savoir ? Dans le journal intime d'une adolescente du même âge qui entre en 4^e, scolarisée à quelques centaines de mètres, au lycée Racine, et qui elle aussi a écouté le discours de sa directrice, je trouve ce commentaire : « On nous a fait un long et embêtant discours sur “le Vieux” – le Vieux c'est Pétain – et nous dormions toutes plus ou moins à la fin¹. » Mais Estelle Moufflarge n'est pas Micheline Bood, adolescente un peu délurée, vivant dans un milieu social très privilégié, qui se pense comme une résistante gaulliste (son demi-frère est pilote dans la Royal Air Force) et qui, tout au long des pages de son journal, avec verve et aplomb, fustige les « Bochs » [*sic*] dans un mélange étonnant de morgue et de fascination. Je me trompe peut-être mais le peu que je crois savoir d'Estelle me fait penser qu'elle n'aurait jamais dit « le Vieux » en parlant de

1. Micheline Bood, *Les années doubles. Journal d'une lycéenne sous l'Occupation*, Paris, Robert Laffont, 1974, p. 40.

Pétain. Je dois donc me résoudre à arrêter là mon questionnement. Je sais ce qu'Estelle a entendu, je ne saurai jamais ce qu'elle en a pensé, ou si même elle en a pensé quelque chose.

Je pensais devoir *reconstituer* un puzzle, j'ai dû en réalité *imaginer* quelques parties d'un puzzle de 100 000 pièces à partir d'une vingtaine d'entre elles, peut-être moins. Des morceaux de puzzle où, le plus souvent, seule la silhouette d'Estelle apparaît. J'ai fait de l'imagination un usage parcimonieux, ajusté au principe que d'emblée je me suis fixé : ne rien inventer d'Estelle pour ne pas risquer de la trahir. Je n'ai laissé mon imagination se déployer que dans la mesure où je n'avais pas d'autre choix pour comprendre et pour raconter, quitte à laisser des zones d'ombre immenses quand elle m'aurait conduit non pas à la retrouver mais à lui inventer une vie. L'imagination, par ailleurs, n'est pas une rêverie en apesanteur, elle a besoin de points d'appui. C'est pour cela que je ne suis pas tout seul dans ce livre et que je mobilise quantité de travaux de sociologues et, surtout, d'historiens. Ils m'évitent de rôder « au hasard à travers le passé, comme un chiffonnier en quête de trouvailles¹ » ; c'est avec eux que je peux espérer déchiffrer puis reconstituer le sens des traces que je trouve, les replacer dans leur temps et leur environnement, leur donner vie.

*

1. Lucien Febvre, « Leçon d'ouverture au Collège de France, 13 décembre 1933 », dans *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1992 [1952], p. 8.

Je suis parti à la recherche d'Estelle – et de sa famille, mais aussi, au fil de mon enquête, des personnes que je rencontrais sur sa route – comme le fait un enquêteur historien, en explorant des fonds d'archives¹, à la différence près, qui n'est pas négligeable dans la façon d'appréhender les sources, que je cherche moins à décrire une totalité (les caractéristiques d'un groupe social, le fonctionnement d'une administration ou encore les mécanismes d'une politique publique) qu'à glaner quelques bribes d'information ou les traces d'une présence quelque part, même si parfois la compréhension de ces informations ou de ces traces m'oblige à élargir ma quête, à abandonner la singularité d'un cas pour interroger un ensemble plus vaste de pratiques et de situations. Comment savoir par exemple ce qu'est une boucherie tenue par des juifs – Rose et Leib Schwartz, la tante et l'oncle d'Estelle qui ont recueilli la petite orpheline avant-guerre, tiennent en effet une boucherie – sans s'intéresser au commerce de la viande, à la

1. Je dois donc beaucoup aux personnels des archives départementales de l'Ardèche, de l'Isère, de Paris, de Saône-et-Loire, de Seine-Saint-Denis et des Yvelines, des archives municipales d'Aubenas, de Saint-Ouen et de Versailles, des Archives nationales (site de Pierrefitte), des archives de la préfecture de police de Paris, des archives de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris, des archives des camps de Buchenwald et de Sachsenhausen, du Centre de documentation juive contemporaine, du Centre de ressources du musée national de l'Éducation à Rouen, de l'International Tracing Service de Bad Arolsen, de la Division des archives des victimes des conflits contemporains du Service historique de la Défense à Caen, du Service historique de la Défense à Vincennes, du Service des archives de la Caisse des dépôts et consignations. Annick Fournio, proviseure au début de mon enquête, et Monique Epelbaum, professeure d'histoire, m'ont permis d'accéder aux archives du lycée Jules-Ferry. Mes collègues Johanna Lehr, Nicolas Mariot et Claire Zalc ont éclairé ma route à des moments où j'étais un peu perdu (je reste bien sûr l'unique responsable de l'itinéraire choisi et du traitement des données recueillies).

corporation des bouchers, à l'équipement d'une boucherie, à la signification des chiffres d'affaires (et donc à la différence entre des « petits » et des « gros » bouchers), à la façon dont ces commerces de bouche ont été « aryani-sés » à partir de 1941, sans constituer un échantillon de boucheries parmi les dizaines de milliers de dossiers de spoliation conservés dans les archives du Commissariat général aux questions juives ?

Je dirai peu ici de ce travail dans les archives, de ce labeur souvent désespérant qui consiste à chercher des jours ou des semaines durant, dans le silence d'une salle de lecture, une aiguille dans une botte de foin – et avant cela, à repérer la botte de foin susceptible de contenir ladite aiguille –, la plupart du temps sans résultat si ce n'est la pauvre satisfaction d'avoir fait tout ce qu'il était possible de faire. Je passe ainsi des centaines d'heures à épilucher des listes ou des registres de toute nature, à espérer trouver le nom d'Estelle, d'un cousin ou d'une cousine, d'un oncle ou d'une tante, d'une camarade de classe. Le plus petit renseignement que je récolte me demande parfois d'interminables investigations. Estelle, comme je l'ai dit, a été recueillie par Rose et Leib Schwartz qui habitent 89 rue Caulaincourt, dans le 18^e arrondissement de Paris. Cette information m'a été donnée par Patricia, la nièce d'Estelle. Mais quand a-t-elle quitté Saint-Ouen ? Avant la mort de sa mère, ou après ? A-t-elle été scolarisée immédiatement ? En quelle classe, dans quelle école ? Cette fois je trouve très vite. J'ai repéré les écoles à proximité du domicile de Rose et Leib, je commence par la plus proche – celle de la place Constantin-Pecqueur – dont je consulte aux archives départementales de Paris le registre des ins-

criptions pour l'année scolaire 1938-1939. Les noms des élèves y apparaissent au fur et à mesure de leur inscription. Je ne sais pas si c'est la bonne année et si c'est la bonne école, mais j'ai de la chance : voilà Estelle qui apparaît à la date du 24 février 1939. Le registre précise que sa mère est « malade » – j'apprendrai plus tard qu'elle a été hospitalisée le 1^{er} février –, qu'elle habite chez « Mme Schwartz » et qu'Estelle est inscrite en CM2.

Je dirai peu de ce travail dans les archives, néanmoins il m'arrivera de décrire certains des fonds que j'explore quand leur constitution même pèse sur l'interprétation des traces qu'on peut y trouver. C'est le cas à la fois très particulier et emblématique des « fichiers juifs » établis par la préfecture de police de Paris pendant la guerre, dont une partie a été conservée par le ministère des Anciens Combattants après-guerre et n'a été retrouvée qu'en 1991. Impossible d'utiliser ces fichiers comme « sources » sans comprendre les logiques policières et bureaucratiques de recensement de la population juive, les mécanismes de classement des fiches et de leur mise à jour, leurs usages « opérationnels », quand il s'agit d'en extraire par exemple une partie, selon des critères de nationalité et d'adresse, pour préparer une rafle ; impossible de s'appuyer sur ces fichiers sans comprendre comment ils ont été conservés et sont arrivés jusqu'à nous. Mais ce qui vaut pour les « fichiers juifs » vaut aussi pour d'autres fichiers en apparence beaucoup plus anodins, comme ceux du registre du commerce où je suis allé chercher la trace des activités professionnelles du père et des oncles d'Estelle avant-guerre. Là aussi, impossible d'utiliser ces fichiers pour mon enquête sans avoir à l'esprit que le registre du commerce

a d'abord été mis en place pour contrôler l'activité des étrangers, sans connaître la façon dont les commerçants sont amenés à y décliner leur identité, et donc sans comprendre la place des commerçants étrangers dans la société française de l'époque.

L'archive n'écrit pas l'Histoire, elle n'a pas été constituée comme telle pour éclairer le chercheur qui l'examinera des décennies ou des siècles plus tard. Elle a été produite pour des usages pratiques qui peuvent être très divers et ne peut être appréhendée en dehors de ces usages. Ces derniers vont parfois de soi, comme lorsqu'un registre scolaire regroupe les élèves par classe ou distingue les demi-pensionnaires de ceux qui ne le sont pas, mais ils peuvent aussi être plus surprenants et doivent être interrogés avant même de pouvoir en dire quelque chose. Pourquoi, par exemple, la directrice du lycée Jules-Ferry (il s'agit alors d'Albertine Bottreau) prend-elle la peine de noter durant l'année scolaire 1941-1942, sur le registre où est consignée la composition des différentes classes, que certaines élèves sont juives ? À quoi pouvait bien servir un tel recensement, à un moment où le port de l'étoile jaune n'était pas encore obligatoire en zone occupée ? Et comment Estelle a-t-elle été repérée par la directrice ? De façon générale, l'information que tire l'enquêteur de l'archive ne peut jamais être totalement dissociée des intentions et des opérations pratiques qui ont présidé à sa constitution et à sa conservation. Ainsi, un dossier de demande de naturalisation, document très riche en informations diverses, dit moins la « vérité » de la personne qui souhaite obtenir la nationalité française qu'il ne donne à voir les représentations de « l'étranger » et les attentes de l'administration chargée

de la naturalisation tout comme les stratégies d'adaptation des demandeurs à ces représentations et à ces attentes.

Pour le dire un peu autrement, on ne retrouve jamais personne dans les archives. On n'y trouve que les traces de la façon dont la personne que l'on cherche a été saisie par une institution, le Commissariat général aux questions juives, la préfecture de police, le greffe du tribunal de commerce, l'administration scolaire ou encore les services du ministère de la Justice – pour reprendre les exemples évoqués plus haut. Il est d'autant plus important d'insister sur ce point que celui qui entame une enquête historique se laisse volontiers saisir par la griserie des archives, par cet incomparable « effet de réel » que donne la manipulation de ce type de documents. Il peut alors vite succomber, comme l'écrit Arlette Farge à propos des archives judiciaires, à ce « sentiment naïf, mais profond, de déchirer un voile, de traverser l'opacité du savoir et d'accéder, comme après un long voyage incertain, à l'essentiel des êtres et des choses¹ », à cette illusion de toucher au plus près, au plus intime, le mouvement de la vie alors que l'on ne contemple en fait qu'un enregistrement bureaucratique.

Cette sensation d'être au plus près du « réel » est particulièrement prégnante quand, dans mon cas, j'ai le sentiment de toucher du doigt, presque physiquement, les ressorts de la violence à l'encontre des juifs. Aux archives de la préfecture de police de Paris (où je cherche des traces des arrestations des membres de la famille d'Estelle), aux Archives nationales (quand j'explore par exemple les dos-

1. Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989, p. 14-15.

siers de spoliation des biens juifs), ou encore aux archives départementales de Saône-et-Loire (à la recherche des circonstances de l'arrestation par les forces allemandes de l'un des frères d'Estelle), il m'arrive de passer des journées à m'immerger dans la vie de parfaits inconnus, au hasard des cartons ouverts ou des bobines de microfilms que j'installe sur le lecteur, abasourdi par la violence qui s'abat sur ces anonymes, par l'ampleur et la brutalité de la répression, par l'impitoyable rouleau compresseur d'État qui broie ces existences, parfois aussi par l'ignominie de lettres de dénonciation qui, ici ou là, apparaissent dans les dossiers.

À condition de ne pas s'y perdre, de ne pas se laisser submerger par cette fascination voyeuriste, de ne pas s'arrêter à l'anecdotique, fût-il abject – comme cet homme qui, voulant sans doute se débarrasser de son épouse juive, interpelle dans la rue un gardien de la paix pour lui signaler que sa femme, qui l'accompagne, ne porte pas l'étoile jaune –, il peut y avoir pourtant quelques profits à se laisser ainsi prendre par l'archive et ses « effets de réel ». Petit à petit, au fil de ces immersions plus ou moins hasardeuses, je me dessine un paysage, un climat, un décor, rien de très précis mais quelque chose qui me nourrit, qui accroît ma sensibilité, qui aiguise mes réflexes, et qui entre en résonance avec les travaux savants que je lis par ailleurs. Je ne ferai rien dans ce livre de ces histoires tragiques que je découvre, mais je crois que je comprends mieux. Les récits que je lis de la traque de parfaits inconnus, dans les rapports de la redoutable 3^e section des RG de la préfecture de police, me disent quelque chose sur la répression des juifs, sur les méca-

nismes du travail des policiers, leurs sources d'information et leurs méthodes d'arrestation, sur les mots aussi par lesquels ils désignent leurs proies. Je n'en ferai rien, mais j'imagine la traque d'Estelle et des siens. Je peux l'imaginer. Et il est important pour moi de l'imaginer. Tout au long de mon enquête je vais ainsi me construire des images ou des sensations, dont la plupart du temps je ne fais rien, qui restent en moi, mais dont j'ai besoin pour avancer.

Parfois, rarement, ces images me « rapprochent » d'Estelle. C'est le cas lorsque je trouve aux archives de la préfecture de police, au hasard de mes investigations, le dossier policier de l'attentat contre la synagogue de la rue Sainte-Isaure, dans la nuit du 2 au 3 octobre 1941, qui sera plus tard attribué à un groupe d'extrême droite, le Mouvement social révolutionnaire. Je lis attentivement les rapports, les constatations, j'examine les photos. D'après la police, toutes les vitres des immeubles de la rue ont été soufflées par l'explosion. Tout cela peut sembler anecdotique, mais pas pour moi. Presque en face de la synagogue habite Esther, l'une des cousines d'Estelle, qui a un an de plus qu'elle. J'imagine qu'elles en ont parlé. Je ne sais pas bien sûr, je ne sais même pas si elles étaient amies, si elles se voyaient souvent ou pas. Que pensent ces deux adolescentes de cet attentat, comment le vivent-elles ? Je ne le saurai jamais mais peu importe. La vague d'attentats qui touche cette nuit-là sept synagogues parisiennes était jusque-là une abstraction pour moi. Là, avec les photos de la police, avec cette description des vitres brisées, elle est réelle, elle est dans la vie d'Estelle, je ne sais pas comment ni à quel degré, mais c'est comme si je partageais

avec elle ces vitres brisées, un sentiment ineffable de proximité avec elle.

S'il faut être attentif à la griserie de l'archive et se déprendre de ses fausses promesses de compréhension immédiate, impossible de réprimer l'émotion qu'un document peut faire surgir. Plusieurs fois durant mon enquête je suis profondément troublé, de façon parfois surprenante, par les documents que je consulte. Dans les locaux un peu surannés des archives de l'AP-HP, au moment où je consulte le registre des décès de l'hôpital Bichat pour essayer de connaître les causes de la mort du père d'Estelle, des larmes me viennent aux yeux, comme si je venais d'apprendre soudainement la disparition d'un proche. La matérialité de l'archive joue beaucoup ici. Manipuler un document, une lettre par exemple, la caresser, éprouver sous son doigt l'épaisseur de l'encre qui y a été déposée, imaginer les gestes qui tracent les mots qui la composent, la poser sur sa table de travail, s'en saisir à nouveau, passer à un autre document dans la liasse que l'on consulte, y revenir, regarder de nouveau cette lettre, laisser son regard errer dans la salle de lecture, respirer cette lettre, ce papier bruni et durci par le temps, dont les rebords commencent à s'effriter, se laisser envahir par ce document que l'on tient dans ses doigts, tout cela crée parfois une émotion que ne peut procurer sa reproduction microfilmée (comme c'est le cas par exemple des dossiers de spoliation des biens juifs, dont je dirai pourtant plus tard combien la violence qui en sourd est saisissante).

Lorsque, aux Archives nationales, vers la fin de mon enquête, je découvre un rapport de la direction de la

police judiciaire évoquant brièvement, un mois et demi après les faits, l'opération au cours de laquelle Estelle a été arrêtée, seule trace non pas de son arrestation – son nom n'apparaît d'ailleurs pas – mais de ses motifs, je ne suis pas surpris. Si je ne m'attendais pas à trouver ce document (presque toutes les archives de la sous-direction des affaires juives de la police judiciaire de Paris ont été détruites à la Libération), il ne fait qu'étayer une hypothèse que je m'étais faite sur les raisons de l'arrestation d'Estelle. Pourtant je suis en apnée, la Terre s'est arrêtée de tourner. Je lis et je relis ce très court rapport dactylographié, je le pose et je le reprends, je le photographie, mais je ne peux me résoudre à l'abandonner, à le remettre dans le carton dont je l'ai extrait, alors je le relis encore, je veux le fixer à jamais dans mon regard. Là, en quelques lignes sèches, qui me semblent presque désinvoltes, la vie d'Estelle vient de basculer. Là, entre mes mains, sous mes yeux.

*

L'écriture de l'Histoire, nous dit Michel de Certeau, « re-présente des morts au long d'un itinéraire narratif¹ ». Il sera beaucoup question de morts dans ce livre, de morts violentes, d'assassinats. Chaque fois je donnerai les noms, les noms propres. Partir à la recherche d'Estelle, je ne l'avais pas anticipé, allait me faire rencontrer des dizaines de personnes ayant partagé son destin. Le lien avec Estelle est parfois ténu, mais je ne peux pas les abandonner sur

1. Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, « Folio », 2002 [1975], p. 139.

ma route. Retrouver Estelle c'est retrouver aussi ces morts. Il me faut au moins les nommer, mais également, quand je peux, essayer d'en savoir un peu plus, d'en dire un peu plus, pour ne pas oublier que chaque nom était une personne, une vie. C'est pourquoi Estelle n'est pas seule dans ce livre.

Mais les vivants sont là aussi. Henri, le frère aîné d'Estelle, le seul de la fratrie qui a survécu à la guerre, a eu trois enfants et des petits-enfants. Ce livre est également l'histoire de leur famille. Aucun d'entre eux n'a connu Estelle, ni Bernard son autre frère, mais une mémoire familiale existe bien. Elle s'est construite autour de la parole, très rare, d'Henri, j'allais dire dans son silence, avec des repères temporels souvent flous, une généalogie parfois en pointillé. Lorsque je rencontre les enfants d'Henri, qui est mort en 1996, je reçois la même histoire, celle qu'ils se sont (inégalement) construite, qui essaie de remplir des vides et de donner du sens.

Patricia, la benjamine des enfants d'Henri, s'est engagée quelque temps après notre première rencontre, et sans doute à cause de notre rencontre, dans un travail autobiographique où elle ne se contente pas de retracer l'histoire de sa famille mais décrit le cheminement qui l'a conduite à se réapproprier, à l'adolescence, une identité juive jusqu'alors passée sous silence¹. Si Patricia s'est faite, bien avant de me connaître, la gardienne de

1. Il en a résulté un ouvrage autoédité, *Moi demi-juive*, dont la première mouture a été achevée fin 2015. Toutes les citations de Patricia sont extraites de ce texte.

la mémoire familiale, dans une division genrée des rôles familiaux assez habituelle, ce qu'elle me donne (et ce qu'elle travaille, pour elle-même) de cette mémoire est le poids de l'absente, Estelle, dans la détermination de son parcours, de son rapport à son père jusqu'aux engagements de sa vie. C'est pourquoi parler des morts sous le regard des vivants n'est pas facile. Estelle, bien avant que je m'en préoccupe, a une place centrale dans la vie de Patricia. Les vivants pèsent sur mon enquête – que faire de cette mémoire familiale, comment m'en nourrir sans charrier dans le même temps les enjeux mémoriels qui l'ont peu à peu fossilisée ? –, tout comme mon enquête pèse sur les vivants, peut les bousculer, obliger à des formes d'introspection, raviver peut-être aussi de vieilles blessures, des inquiétudes et des chagrins.

Quoi qu'il en soit, sans cette mémoire familiale je n'aurais pas pu avancer, je n'aurais eu presque aucune prise pour engager ma recherche. Cette mémoire n'est pas seulement orale, elle repose aussi sur un petit fonds d'archives familiales qui a été constitué comme tel par Henri et donné à sa fille au début des années 1990¹. À l'exception des actes de mariage et de décès de Léon et Perla, ses parents, du passeport russe avec lequel ses grands-parents maternels sont arrivés en France et de quelques photos, il ne porte que sur la période de la guerre. Patricia ne sait pas me dire quand son père a réuni ces documents, lettres et photos, mais le moment où elle reçoit les pièces

1. Tous les documents relatifs à la famille Moufflarge que je mobilise dans ce livre sans référence infrapaginale sont extraits de ce fonds d'archives appartenant à Patricia Shapiro.

qui constituent ce fonds est directement lié à un travail de mémoire auquel il se livre alors sur l'insistance de sa fille. C'est à la même période qu'il dépose avec Patricia une feuille de témoignage au mémorial de Yad Vashem, à Jérusalem¹, et écrit un très court texte autobiographique à destination des enfants de Patricia, une source bien sûr précieuse pour moi.

Dans ce fonds d'archives, il y a quelques documents concernant Henri (par exemple une carte des auberges de jeunesse), son frère Bernard (une lettre de licenciement, une attestation de détention signée par le commandant allemand du camp de Compiègne et les papiers qui lui ont été délivrés à son retour du camp de Sachsenhausen en juin 1945) et Estelle (sa carte de lycéenne). Il y a aussi des portraits photographiques, qui ont un « air de famille » mais dont l'identité est parfois incertaine, ainsi que quelques instantanés. Et puis il y a des lettres de Bernard à Estelle et à Henri, d'Estelle à Henri, ainsi que quelques lettres reçues par Estelle, pour l'essentiel durant l'été 1943.

Il serait illusoire de considérer que ces archives « privées » – que je présenterai plus précisément quand j'en ferai usage – documentent nécessairement mieux, de façon

1. Les feuilles de témoignage sont des formulaires d'un feuillet déposés à Yad Vashem par des rescapés, des membres de la famille ou des amis, qui contiennent le nom, des détails biographiques (noms des parents, adresse, métier, etc.) et, parfois, une photographie de chaque victime, et font en quelque sorte office de « pierres tombales » symboliques des victimes. Elles sont conservées dans la salle des noms, de forme circulaire, où sont inscrits les noms de toutes les victimes (connues) de la Shoah.

plus « réelle » que des archives publiques ou officielles, la période qu'elles couvrent. Comme pour ces dernières, il faut s'interroger notamment sur les raisons de la conservation de certains papiers familiaux ou personnels, mais aussi sur ce qui n'a pas été conservé. Pourquoi Henri a-t-il par exemple gardé un certificat portant sur ses six mois de travail à la SNCF en 1940 et un autre attestant de sa présence sur un chantier de forestage en 1942, mais aucun autre document couvrant la période de guerre ? A-t-il fait alors un tri avant de confier ces documents et ces lettres à sa fille ou bien s'agit-il d'un ensemble exhaustif de « souvenirs » de la période de la guerre, où se mêlent des papiers conservés au hasard de la vie (comme cette carte d'adhérent du centre laïque des auberges de la jeunesse que j'ai déjà évoquée) et d'autres sauvegardés par piété filiale et fraternelle, comme des restes d'un monde disparu ? Et s'il y a eu tri, à quel moment a-t-il été fait, avec quelle intention ?

Si je ne sais pas répondre à ces questions, reste que ces documents, comme toute archive, ne doivent pas se lire ou s'interpréter sans précaution. Je prendrai simplement ici l'exemple du passeport russe confié à Patricia par son père – comment et quand en a-t-il hérité lui-même, cela aussi je ne le sais pas –, sur lequel je n'aurai pas l'occasion de revenir plus tard. Rien de plus officiel qu'un passeport, et *a priori* j'ai là un document « solide » pour décrire la famille maternelle d'Estelle à son arrivée en France. Le passeport – destiné à voyager « à l'étranger » est-il précisé en première page – a été délivré le 6 novembre 1908 à Petrokov (aujourd'hui Piotrków Trybunalski), à une cinquantaine de kilomètres

au sud de la ville de Lodz, en Pologne. Petrokov est la capitale du gouvernorat du même nom, une entité administrative créée en 1867 qui constitue alors la province la plus occidentale de l'Empire russe. Ce passeport indique que Judka Moszek Maizner, sa femme et leurs quatre enfants viennent de Tomaszow, dans la région de Lodz, à un peu plus de 100 kilomètres au sud-ouest de Varsovie¹. Tomaszow est une ville alors très réputée pour son industrie textile – du coton, de la laine, et plus tard, après le départ des Maizner, de la soie – qui emploie la majeure partie de la population active. Les juifs, selon le recensement russe de 1897, y sont presque majoritaires². Différents tampons et inscriptions manuscrites, en russe et en allemand, m'indiquent que la famille Maizner a quitté l'Empire russe le 7 décembre 1908, à destination de l'Allemagne (on la retrouve à Munich au début de l'année 1909 puis à Ulm en janvier 1910), pour arriver enfin à Paris à une date qui m'est inconnue – Judka Moszek est enregistré le 22 octobre 1914 au consulat général de Russie comme « sujet territorial russe », mais on peut imaginer que la famille Maizner est arrivée avant la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie le 1^{er} août puis à la France deux jours plus tard, et peut-être bien avant.

1. Il s'agit de Tomaszow Mazowiecki et non pas de Tomaszow Lubelski, à environ 300 kilomètres au sud-est, à la frontière de l'Ukraine actuelle, sans doute plus connu parce que décrit à la fin du XIX^e siècle par l'anthropologue Yitshak L. Peretz comme un exemple typique du *Yiddishland* polonais (cf. *Les oubliés du shtetl. Yiddishland*, Paris, Plon/Terre humaine, 2007).

2. Cf. Rena Margulies Chernoff, Allan Chernoff, *The Tailors of Tomaszow. A Memoir of Polish Jews*, Lubbock, Texas Tech University Press, 2014.

BASTIEN FRANÇOIS

Retrouver Estelle Moufflage

Le 28 octobre 1943, Estelle Moufflage est déportée vers le camp d'Auschwitz-Birkenau. Elle n'en reviendra pas. Des décennies plus tard, Bastien François découvre que cette adolescente habitait à quelques immeubles de chez lui, dans le 18^e arrondissement de Paris. C'est le point de départ d'une minutieuse et passionnante enquête qui reconstitue la trajectoire d'une jeune orpheline, fille d'immigrés pauvres, prise dans le tourbillon de l'Histoire.

Au long d'un périple qui nous mène du très populaire quartier Cayenne à Saint-Ouen jusqu'aux paysages de la vallée de la Maurienne, des archives du lycée Jules-Ferry à celles des boucheries aryanisées durant l'Occupation, en passant par les tristement célèbres « fichiers juifs » de la police de Vichy, Estelle apparaît, fugace et vivante.

Raconter la vie d'Estelle sans la réduire injustement à sa mort, avec les outils des sciences sociales et une empathie maîtrisée pour l'objet de sa recherche, tel est le défi relevé par l'auteur.

Bastien François est professeur de science politique à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



Retrouver Estelle Moufflarge
Bastien François

Cette édition électronique du livre
Retrouver Estelle Moufflarge de Bastien François
a été réalisée le 21 novembre 2023 par les Éditions Gallimard.
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782073040633 - Numéro d'édition : 616143).
Code produit : Q01057 - ISBN : 9782073040664.
Numéro d'édition : 616146.